

# Le ministre de l'Habitat exclut toute baisse des prix

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4816 - Jeudi 27 juin 2019 - Prix : 10 DA

Béjaïa  
**Rassemblement  
de soutien  
des avocats aux  
manifestants incarcérés**

Relance économique

## Benbitour pour la création de 15 pôles régionaux de développement

● Groupe  
B/Algérie-Sénégal  
**L'EN  
souhaite  
confirmer**



Gaid Salah depuis l'Académie militaire de Cherchell

# «L'Armée continuera à accompagner le peuple»



Ph/D. R.

Ahmed Gaid Salah, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, renouvelant l'engagement de l'ANP à accompagner le peuple et le désintéresser du commandement quant à toute «ambition politique», a affirmé hier, à partir de Cherchell, que l'Armée attendait du peuple algérien «une compréhension à la hauteur du degré de confiance qui le relie à cette institution».

● Tizi-Ouzou  
**Des travailleurs  
communaux  
réclament  
l'amélioration de  
leurs conditions  
socioprofessionnelles**

Rencontre nationale des équipes d'audit à Alger  
**La réduction des décès  
maternels en objectif**

Des chercheurs plaident pour une base académique  
**Le lien entre musiques malouf  
et andalouse sous diagnostic**

Gaid Salah depuis l'Académie militaire de Cherchell

# «L'Armée continuera à accompagner le peuple»

■ Ahmed Gaïd Salah, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, renouvelant l'engagement de l'ANP à accompagner le peuple et le désintéressé du commandement quant à toute «ambition politique», a affirmé hier, à partir de Cherchell, que l'Armée attendait du peuple algérien «une compréhension à la hauteur du degré de confiance qui le relie à cette institution».

Par Lynda Naili

«**M**ue par son dévouement à l'Algérie et à son peuple, l'ANP continuera à accompagner ce dernier, jusqu'au retour à la normale et jusqu'à ce que l'Algérie retrouve la place qui lui sied dans le concert des nations». C'est en ces termes que Gaid Salah réitérera les positions déjà affirmées sur le lien étroit unissant l'Armée et le peuple algérien, notamment en cette période de crise que connaît notre pays. Dans un communiqué émanant du MDN, le vice-ministre de la Défense nationale dira en outre : «Nous attendons de notre peuple, à travers toutes les régions du pays, et sur chaque iota de la terre bénie d'Algérie, de méditer chaque pas que nous franchissons, chaque voie que nous empruntons, chaque mot que nous prononçons et chaque direction que nous prenons (...) Nous attendons de notre peuple une compréhension qui soit à la hauteur du degré de confiance qui le relie à elle».

Et de réitérer que le Commandement de l'ANP n'avait aucune ambition poli-



tique. «Notre ambition suprême est de servir notre patrie et d'accompagner sincèrement ce peuple valeureux et authentique pour leur permettre de dépasser cette crise et atteindre la légitimi-

été constitutionnelle, pour un départ sur une base solide et des fondements sains», a assuré une fois de plus Ahmed Gaïd Salah.

Dans ce sens, le général de Corps d'armée, lors d'une réunion d'orientation avec les cadres et les élèves officiers de l'Académie militaire de Cherchell «Hourri-Boumediene», déclarera que «ceux pour qui la destination principale est l'Algérie authentique, pour laquelle se sont sacrifiés des millions de chahid, trouveront sur le chemin de cette bonne direction la majorité du peuple algérien authentique».

Evoquant les différents obstacles entravant la voie adoptée par l'ANP, et derrière lesquels se dressent des gens «pour qui toute action sérieuse et dévouée à la nation est une atteinte à leurs intérêts et aux intérêts de leurs maîtres», Gaïd Salah a soutenu que «désormais, les intentions sont claires et les directions apparentes». En somme, sans évoquer directement les marches populaires, le chef d'état-major de l'ANP aura tenu un discours rassembleur dans un esprit de sérénité, lors de cette première journée de sa visite de deux jours à l'Académie militaire de Cherchell.

L. N.

LPP et autres formules de logement

## Le ministre de l'Habitat exclut toute baisse des prix

Réagissant aux nombreuses demandes de révision des prix des logements promotionnels publics, le ministre de l'Habitat, Kamel Beldjoud, a affirmé, à Alger, qu'«il n'y aura pas de révision» des prix des LPP fixés par un décret exécutif, tout comme les autres formules. Selon le ministre, cette année il n'y aura pas de baisse des prix des logements, toutes formules confondues. En effet, au terme d'une réunion avec les directeurs de l'habitat des wilayas des Hauts-Plateaux et du Sud (29 wilayas), M. Beldjoud a précisé au sujet de la demande de révision des prix par les souscripteurs LPP qu'«il n'y aura pas de révision», ajoutant avoir «reçu des représentants de ces souscripteurs et que la question a été examinée avec eux». Le ministre a invité d'ailleurs les souscripteurs de la formule LPP à se rapprocher des services de l'Entreprise nationale de promotion immobilière pour s'acquitter des tranches dues et lui permettre ainsi de finaliser les procédures requises. «Nous ne pouvons pas résilier un marché avec les entrepreneurs des années après le lancement des projets», a-t-il déclaré, ajoutant que «la révision des prix de ces logements entraînerait l'arrêt par les entrepreneurs de la réalisation de tous les projets de cette formule». Rappelant que ces prix ont été arrêtés suivant le décret exécutif fixant les prix des

formules de logement, il a expliqué qu'il ne peut pas être modifié et que les contrats signés dans ce cadre ne peuvent être résiliés. A une question sur les doléances des souscripteurs sur la qualité de la réalisation, le ministre a fait état de l'installation de plusieurs commissions de contrôle en charge du suivi des travaux des entreprises de réalisation. Pour ce qui est de la demande des souscripteurs LPP à retirer leurs noms du Fichier national du logement, M. Beldjoud a répondu que ce fichier

était, depuis des années, une revendication populaire et qu'il n'était pas possible d'en radier les bénéficiaires de cette formule. Le programme LPP inclut plus de 43 000 unités, dont 10 000 ont été distribuées et 1 000 le seront la semaine prochaine, alors que 4 600 unités seront fin prêtés les mois prochains. Par ailleurs et en réponse à une question sur «la lenteur» de la cadence de réalisation des logements de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement, le

ministre a indiqué que le problème se posait uniquement pour la wilaya d'Alger, ajoutant que pour les autres wilayas les projets avançaient à un bon rythme. S'agissant de l'AADL toujours et de l'examen des recours, M. Beldjoud a déclaré que son département «n'était pas un ministère de recours», précisant que ces dossiers sont soumis à des organismes en charge de leur étude, chacun en ce qui le concerne. L'AADL examine tous les dossiers et de «manière régu-

lière». «Le ministère a reçu les souscripteurs AADL pour écouter leurs préoccupations et ils ont été orientés vers le site de l'Agence à l'effet de suivre toutes les instructions y figurant», a-t-il dit, dans ce sens, assurant que le programme AADL 1 sera achevé complètement en septembre prochain afin de se consacrer par la suite aux dossiers de l'AADL 2. Pour ce qui est des locaux implantés dans les cités AADL, le ministre a indiqué que l'Etat avait pris la décision de mettre tous ces locaux, relevant des OPGI, à la disposition des jeunes, par le biais des commissions présidées par le wali. Ces locaux ont fait l'objet d'une étude pour déterminer les activités qui peuvent leur être appropriées avant de les mettre à la disposition des jeunes, a-t-il dit. Pour ce qui est de la formule de logement promotionnel aidé (LPA), M. Beldjoud a fait savoir que des assiettes ont été retenues pour la réalisation de 5 000 unités de logement dans la wilaya d'Alger, ajoutant que toutes les wilayas avaient reçu leur quota, y compris la capitale, et que les listes y afférentes au niveau des communes seront préparées les jours à venir. Enfin, selon le ministre, le programme LPA prévoit 70 000 unités à travers le pays et peut être revu à la hausse, en fonction de l'état d'avancement des projets.

Thinhinene Khouchi

À raison de 3 milliards m<sup>3</sup>/an

## Renouvellement pour dix ans du contrat gazier algéro-italien

LA COMPAGNIE nationale des hydrocarbures, Sonatrach, a signé, hier à Alger, un accord avec le groupe énergétique italien «Ente nazionale per l'energia elettrica» (ENEL) pour le renouvellement de leur contrat de vente/achat de gaz naturel pour une durée de dix ans. L'accord a été paraphé par le vice-président de Sonatrach, en charge de l'activité commercialisation, Ahmed Mazighi, et par le directeur commercial du groupe ENEL, Claudio Machetti, en présence du P-dg de Sonatrach, Rachid Hachichi. Etalé sur huit ans avec deux ans supplémentaires optionnels, ce contrat assure à l'Italie un approvisionnement de 3 milliards de m<sup>3</sup> par an, par Sonatrach. Présent à la cérémonie de signature, le P-dg de Sonatrach, Rachid Hachichi, a indiqué que la conclusion de cet accord est «le fruit des efforts de Sonatrach qui consacre, depuis des années, beaucoup d'énergie et de ressources à la problématique du renouvellement de ses contrats gaziers de long terme». Rappelant la signature le 16 mai dernier d'un nouveau contrat de vente/achat de gaz naturel avec l'autre groupe italien «ENI», étalé sur dix ans, à raison de neuf milliards de m<sup>3</sup>/an, M. Hachichi a souligné que ces deux accords permettent à Sonatrach d'«assurer un nouveau placement de douze milliards de m<sup>3</sup>/an de gaz au profit de l'Italie pendant une dizaine d'années à partir de 2020». A cet effet, il a également estimé que «grâce à ce nouveau contrat, Sonatrach pourra maintenir et consolider sa place comme fournisseur fiable de l'Italie». Il a ajouté que cette signature est aussi une reconnaissance du rôle de Sonatrach en tant que fournisseur «fiable» de gaz à l'Europe du Sud. Pour sa part, M. Machetti a estimé que la signature de ce nouveau contrat est «une continuité de l'histoire qui a commencé en 1991, soit presque 30 ans de relations entre Sonatrach et ENEL». Affirmant que l'Algérie demeure le principal fournisseur de gaz naturel pour ENEL, M. Machetti a tenu à «remercier» Sonatrach, qui a, a-t-il estimé, «compris» les changements survenus dans les marchés gaziers italien et européen.

L. O./APS

Relance économique

# Benbitour pour la création de 15 pôles régionaux de développement

■ Lors d'une conférence-débat organisée par le «Forum citoyen», tenue à Tizi Ouzou, l'ancien premier ministre, Ahmed Benbitour, est revenu sur les questions qui agitent la scène nationale actuellement, mais aussi l'avenir économique immédiat de l'Algérie.

Par Meriem Benchaouia

Revenant son habit d'économiste, il a présenté des propositions de réformes qui reposent sur la création de 15 pôles régionaux de développement et d'investissement qui permettront de valoriser les ressources et potentialités de chaque région et de «décentraliser la décision d'investissement». Benbitour a expliqué que la création de ces pôles régionaux, qui représenteront les 15 départements qui existaient à l'indépendance, permettra de «décentraliser la décision d'investissement». Elles seront dotées de fonds d'investissement, de banques d'affaires, de bureaux d'études. Une monographie de ces pôles qui définira les priorités d'investissement



Ph/E. Scrayaj/A.

dans chaque région en définissant ses capacités et ses atouts, ce qui permettra d'avoir tous les instruments nécessaires du développement», a-t-il précisé à Tizi-Ouzou, au cours du «Forum citoyen», lancé par Malek Amirouche gérant de l'entreprise d'organisation des événements culturels, économiques et scientifiques (EMEV). M. Benbitour qui a souligné «la nécessité absolue de changer tout le système économique» adopté jusqu'à par l'Algérie, a insisté sur «l'importance d'accélérer le processus de reprise économique nationale». Pour réussir cette transition économique, il a pré-

conisé de «poursuivre la limitation des dépenses et de se doter d'outils d'étude et d'analyse performants». Ces outils, a-t-il expliqué, se résument en quatre hauts commissariats dédiés à la prospective et aux politiques énergétiques, à l'écriture des feuilles de route des réformes, à l'éducation citoyenne et à la promotion des compétences nationales. M. Benbitour a précisé qu'il s'agit de régions économiques et non pas de régions administratives. «Je précise qu'il s'agit bien de pôles régionaux d'investissement et de développement et non pas de régionalisme au sens administra-

tif. Le nombre de 15 régions peut être maintenu comme il peut être revu à la baisse ou à la hausse selon les spécificités économiques régionales», a-t-il affirmé. Pour pouvoir faire face aux menaces de l'environnement économique international, a-t-il argumenté, «il faut de nouveaux profils dans la gouvernance des Etats et qu'il y ait des gouvernants qui soient capables d'innover et d'adopter de nouvelles stratégies et de promouvoir de nouvelles politiques en phase avec les nouveaux rapports de force dans la géostratégie mondiale». Lors des débats et en réponse à des questions de l'as-

sistance sur le mouvement populaire «hirak», Ahmed Benbitour a observé que celui-ci a réalisé des acquis en éliminant, au moins durant les marches, les maux dont souffrait la société avant le 22 février et qui sont, entre autres, «la perte de la morale collective, l'individualisme et le fatalisme». «Le 1<sup>er</sup> novembre 1954 a ramené la Révolution pour l'indépendance nationale. Le 22 février est une révolution de la citoyenneté et celle-ci, si elle réussit, aura des effets positifs très importants en Algérie et dans les pays de la région», a-t-il indiqué. «La réussite du hirak interviendra le jour où il aura la capacité de négocier le mode de changement avec le système. Ce mouvement qui refuse toute représentativité a besoin de sortir de l'horizontalité pour aller vers une espèce de leadership qui soit capable de négocier en son nom de ce changement du système, car sinon on ira vers un échec total», a-t-il considéré. A une question sur la possibilité de récupérer les devises déposées dans des banques à l'étranger par des responsables impliqués dans des affaires de corruption, M. Benbitour a observé que «cet argent, qui ne doit pas représenter une somme importante, est placé dans des comptes aux noms de personnes, ce qui rend la procédure très difficile. Il faudrait que lors de procès, les juges exigent des concernés de rapatrier cet argent».

M. B.

## Appel à un dialogue «sérieux» pour dénouer la crise politique Les «Forces de l'alternative démocratique» se rencontrent

Des partis politiques, des organisations syndicales et des personnalités nationales, ont appelé, mercredi à Alger, lors de la rencontre des partis appelés «Forces de l'alternative démocratique», à des actions communes pour instaurer un dialogue «sérieux» en vue de sortir de la crise politique que traverse le pays. Le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Mohcen Belabas, a souligné lors de cette rencontre, la nécessité d'une «contribution collective de tous les acteurs progressistes pour l'amorçage d'un dialogue sérieux avec une période de transition pour un changement réel». «Il faut

s'entendre sur les mécanismes de cette transition pour la mise en place d'une nouvelle gouvernance, car le peuple est sorti pour dénoncer le système corrompu», a-t-il dit, ajoutant qu'«actuellement, c'est toujours l'Etat profond qui tient les rênes du pays». De son côté, Ali Laskri, membre de l'instance présidentielle du Front des forces socialistes (FFS), a insisté sur la nécessité de «poursuivre la lutte démocratique pacifique pour engager le pays dans un véritable processus de transition, à travers l'ouverture d'un dialogue sérieux et franc lors d'une conférence souveraine». Pour sa part, le représentant du Parti des travailleurs (PT), Djeloul Djoudi, a

souligné «l'urgence de mettre en place une Assemblée nationale-souveraine, chargée d'élaborer une nouvelle Constitution à même de prendre en charge les préoccupations des citoyens et l'instauration d'un Etat de droit consacrant toutes les libertés». Il a appelé, dans ce cadre, à «la libération de tous les détenus d'opinion, notamment la première responsable du PT, Louisa Hanoune». Abondant dans le même sens, la présidente du parti de l'Union pour le changement et le progrès (UCP), Zoubida Assoul, a estimé que la solution à la crise actuelle était «politique», d'où «la nécessité d'aller vers un dialogue regrou-

pant l'ensemble des acteurs de la scène politique nationale, à travers des assises permettant de dégager une feuille de route de sortie de crise». Pour amorcer ce dialogue de sortie de crise, M<sup>me</sup> Assoul a plaidé pour des «garanties d'apaisement» de la part du pouvoir. Le porte-parole du Parti socialiste des travailleurs (PST), Mahmoud Rachedi, a appelé, quant à lui, à un dialogue national devant déboucher sur «l'élection d'une Assemblée constituante souveraine reflétant les aspirations populaires au changement, à la justice sociale et à l'équité». Pour sa part, le coordinateur national du Mouvement démocratique et

social (MDS), Fethi Gharas, a indiqué que les partis, les associations et les personnalités nationales «ont une responsabilité historique dans cette phase déterminante pour l'avenir du pays», précisant que «nous devons organiser une rencontre nationale élargie à tous les partis, les associations, les syndicats et personnalités pour un vrai dialogue». Intervenant au nom de la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme (LADDH), M<sup>me</sup> Nouredine Benissad, a relevé que le pays vivait «une situation inédite obligeant ainsi les partis, les associations, les organisations syndicales et les personnalités nationales à faire un grand travail de sensibilisation politique et de pédagogie pour parvenir justement à un Etat de droit consacrant toutes les libertés». Cette rencontre, qui s'est tenue dans le prolongement de celle de la semaine dernière regroupant le FFS, le RCD, le PT, le PST, le MDS, l'UCP, le PLD et M<sup>me</sup> Nouredine Benissad au nom de la LADDH, a enregistré également la présence de plusieurs organisations syndicales et de personnalités nationales.

Amel Kh.

Durant le 1<sup>er</sup> trimestre

## Près de 1 000 milliards de DA de déficit budgétaire

Le déficit budgétaire de l'Algérie a atteint 992,67 milliards (mds) de DA durant le premier trimestre de 2019, contre 1 276,5 mds de DA durant la même période en 2018, en baisse de 22%, a-t-on appris mercredi auprès du ministère des Finances. Les dépenses de fonctionnement ont augmenté à 1 556,5 mds de DA durant le 1<sup>er</sup>

trimestre, contre 1 395,3 mds de DA (+11,55%) durant le même trimestre en 2018. Les dépenses d'équipement (c'est-à-dire d'investissement) ont, quant à elles, baissé de plus de 28%, passant à près de 892 mds de DA, contre 1 243,62 mds de DA durant la même période de comparaison. Les recettes budgétaires recouvrées durant le pre-

mier trimestre de 2019 ont atteint 1 455,78 mds de DA contre 1 362,41 mds de DA (+7%). La fiscalité pétrolière recouvrée durant les trois premiers mois de l'année a atteint 648,63 mds de DA (+3%) alors que la fiscalité ordinaire s'est chiffrée à 807,15 mds de DA (+10%).

Le déficit global du Trésor enregistré au cours du 1<sup>er</sup> tri-

mestre a été de 1 352,5 mds de DA, soit quasiment inchangé par rapport à la même période en 2018. Le solde global du Trésor inclut, en plus du déficit budgétaire, les soldes des comptes d'affectation, hors fonds de régulation, des opérations budgétaires et des interventions du Trésor public.

K. N.

Rencontre nationale des équipes d'audit à Alger

# La réduction des décès maternels en objectif

■ Une rencontre nationale des équipes d'audit des décès maternels s'est tenue hier à Alger, avec pour enjeu essentiel «l'amélioration des données pour sauver des vies», indique, dans une fiche technique, le ministère de la Santé.



Par Safia Gh.

## Administration Les détenteurs des cartes d'identité en format papier invités à demander leurs cartes biométriques

LES CITOYENS détenteurs des cartes nationales d'identité en format papier sont invités à demander la délivrance d'une carte nationale d'identité biométrique électronique, indique mardi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. «Dans le cadre de la généralisation de la délivrance des cartes nationales d'identité biométriques électroniques, et compte tenu de leur usage prochainement dans les différents services électroniques, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire invite l'ensemble des citoyens détenteurs des cartes nationales d'identité en format papier à se rapprocher auprès de n'importe quelle commune relevant de leurs wilayas de résidence pour demander une carte nationale d'identité biométrique électronique», précise le communiqué. Le ministère de l'Intérieur «fixera prochainement la date limite de l'usage et du retrait définitif de la carte nationale d'identité en format papier», ajoute la même source. (APS)

## Incendies à Médéa Huit hectares de couvert végétal détruits par le feu

PLUS de huit hectares de couvert végétal ont été parcourus par le feu suite à des incendies survenus mardi à Ouzera et Derrag, dans la wilaya de Médéa, a-t-on appris hier auprès de la Protection civile. La même source a fait état, en outre, de la destruction de petites plantations arboricoles dans les communes de Tizi-Mahdi et Ouzera, ajoutant que trois autres départs de feu ont eu lieu, la même journée, à Tablat, Mezghena et El-Omaria, vite maîtrisés par les équipes d'intervention de la Protection civile, appuyées par des éléments de la Conservation des forêts. La Protection civile avait recensé lundi par moins de douze foyers d'incendie qui ont provoqué la perte de onze hectares de couvert végétal et neuf hectares de blé, à Ouled-Bouachra et Mihoub. K. L.

Cette journée, organisée conjointement par l'Institut national de la santé publique (INSP) et les agences des Nations unies (UNFPA, Unicef et OMS), a pour objectifs le «perfectionnement et la mise à niveau» de ces équipes d'audit, «l'amélioration» de l'opération de collecte «audit» et la qualité des données recueillies, «l'engagement de la réflexion sur la recherche active des décès maternels» ainsi que «l'identification des problèmes entravant le travail» de ces équipes, précise la même source. «Cette rencontre sera également l'occasion pour sensibiliser davantage les équipes d'audit et, à travers elles,

l'ensemble des intervenants sur l'importance de ces dispositifs et de souligner toute la nécessité de disposer des données précises, sûres et fiables pour des mesures efficaces et pertinentes contribuant réellement à la réduction de la mortalité maternelle dans notre pays», est-il ajouté. Aussi, «toutes les insuffisances» relevées par le Comité d'experts devront être «révélées aux équipes d'audit et examinées de près en vue de leur amélioration, l'amélioration des données pouvant sauver des vies», souligne le communiqué, citant d'autres objectifs assignés à cette rencontre. Il s'agit de la «mise à niveau» des personnels, «la réduction des délais et de réalisa-

tion des déclarations de l'audit et de transmission de questionnaire ainsi que l'initiation de la recherche active». «En Algérie, les programmes de lutte contre la mortalité maternelle et infantile, constituent une priorité de santé publique. Durant les deux dernières décennies, le secteur de la Santé s'est engagé à mettre en place un processus de réduction de la mortalité maternelle», souligne le même document, citant, entre autres actions engagées dans ce sens, l'instauration, en 2013, de la Déclaration obligatoire des décès maternels. Depuis, un total de 2 257 décès maternels ont été notifiés en Algérie, dont 1 661 ayant fait l'objet d'une enquête d'audit, soit 73,6%, fait-

on savoir. Celle-ci, est-il rappelé, a été «consolidée par la mise en place, en 2014, de l'audit des décès maternels dont l'objectif est d'identifier les facteurs pouvant éviter un décès maternel et ce, tant pour ce qui relève de la qualité et de l'organisation des soins que des compétences des prestataires». En outre, et depuis son installation officielle en 2015, le Comité d'experts chargé de l'audit des décès maternels (Cecadam), a tenu près de 40 réunions et expertisé plus de 450 cas de décès, indique-t-on. «Plus récemment, il s'est doté d'un Plan national de réduction accélérée de la mortalité maternelle pour la période 2015-2019 qui traduit également l'engagement de l'Algérie aux initiatives régionales, notamment la Campagne pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle en Afrique (Camma)», est-il ajouté. Enfin, la loi n° 18-11 du 2 juillet 2018 relative à la santé oblige, dans son article 73, tous les professionnels de la santé à «déclarer la femme enceinte et l'inscrire dès le troisième trimestre de grossesse, selon son choix, auprès d'une maternité publique ou privée». Il est à noter, enfin, la participation de quelques 160 personnes à cette rencontre, dont 96 enquêteurs des équipes d'audit des 48 wilayas aux côtés de 48 coordinateurs, des experts du Comité d'audit ainsi que des représentants des Agences onusiennes. S. Gh./APS

## Décret présidentiel

# Le cadre de l'organe de lutte contre les infractions liées aux TIC fixé

Un décret présidentiel fixant la composition, l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication a été publié au dernier Journal officiel. Classé établissement public à caractère administratif et placé sous l'autorité du ministère de la Défense nationale, cet organe est organisé en un conseil d'orientation et une direction générale. Le conseil d'orientation est composé des représentants des ministères de la Défense nationale, de l'Intérieur, de la Justice et des Télécommunications, et est présidé par le ministre de la Défense nationale ou son représentant. Ce conseil sera chargé de délibérer sur la stratégie nationale de prévention et de lutte contre les infractions liées aux TIC, et sur les questions de développement et de coopération avec les institutions et organismes natio-

naux concernés par les infractions liées aux TIC. Il sera également chargé de procéder, périodiquement, à une évaluation de l'état de la menace en termes d'infractions liées aux TIC pour pouvoir déterminer avec précision la consistance des opérations à entreprendre et les objectifs visés. La direction générale, quant à elle, a pour attributions, notamment de veiller au bon fonctionnement de l'organe, d'élaborer le projet de budget de l'organe, d'élaborer et de mettre en œuvre le programme d'action de l'organe, d'animer, de coordonner, de suivre et de contrôler les activités des structures de l'organe, de dynamiser et de coordonner les opérations de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication. Elle a également pour attributions, d'échanger les informations avec les interfaces de l'organe à l'étranger aux fins de réunir toutes don-

nées relatives à la localisation et à l'identification des auteurs des infractions liées aux TIC, de préparer les réunions du conseil d'orientation, d'élaborer le rapport annuel d'activités de l'organe. Elle comprend plusieurs autres directions dont la direction technique qui a pour mission la surveillance préventive des communications électroniques dans le cadre de la prévention contre les infractions qualifiées d'actes terroristes et subversifs et d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Cette direction est chargée notamment d'assister sur leur demande, les autorités judiciaires et les services de police judiciaire y compris en matière d'expertises judiciaires, dans le cadre de la lutte contre la criminalité liée aux TIC, et des infractions nécessitant le recours aux moyens spécifiques d'investigation de l'organe, de la collecte, de l'enregistrement et de la sauvegarde des données numériques et d'en déterminer la sour-

ce et la traçabilité en vue de leur utilisation dans les procédures judiciaires. Selon le décret, la direction technique déploie les dispositifs, les moyens et les équipements techniques nécessaires à l'accomplissement de ses missions aux niveaux des infrastructures des opérateurs et fournisseurs de services conformément à la législation en vigueur. Les opérateurs et les fournisseurs de services sont tenus, selon ce décret, de fournir à la direction technique, l'assistance nécessaire à l'accomplissement de ses missions. Par ailleurs, le directeur général et les personnels de l'organe sont nommés, conformément à la réglementation en vigueur, au sein du ministère de la Défense nationale, alors que les magistrats et les personnels des autres départements ministériels en fonction auprès de l'organe sont réintégréés dans leurs structures d'origine, prévoit le décret. Maya H.

BEA

# Un nouveau département pour accompagner les exportations hors hydrocarbures

■ La Banque extérieure d'Algérie accompagnera dorénavant les secteurs hors hydrocarbures dans les opérations d'exportations, à la faveur d'un nouveau département créé récemment, selon la chargée de communication de cette institution financière, Djamilia Aguedil.



PHD. R.

Par Mahi O.

**S'**exprimant en marge du 6<sup>e</sup> Symposium de l'AIG, organisé en début de semaine à Oran, la responsable a précisé que la BEA qui est une banque créée et dédiée exclusivement pour accompagner les entreprises dans le secteur des hydrocarbures, élargira son portefeuille en proposant d'accompagner les autres secteurs d'activités dans les opérations d'exportations.

«Nous accompagnons depuis plus de 50 ans le Groupe Sonatrach dans ses opérations d'exportations. De par cette

expérience que nous avons acquise, nous ouvrons la porte à tous les secteurs confondus voulant faire de l'exportation», a-t-elle précisé.

Un département spécial de conseil et d'orientation dédié à l'exportation vient d'être créé par cette banque dans le but d'accompagner et d'orienter les clients dans le secteur des hydrocarbures, élargira son portefeuille et procédures dédiées à l'exportation. «Nous avons une bonne expérience dans l'exportation.

Nous disposons des moyens et des compétences de le faire avec d'autres secteurs autres que celui des hydrocarbures. Toutefois, des opérateurs ne le savent pas encore ou ne sont pas beaucoup informés. C'est là qu'intervient le rôle du nouveau département», a estimé M<sup>me</sup> Aguedil. Lors de son passage au stand de la BEA dans l'exposition organisée en marge des travaux du Symposium de l'AIG, le ministre de l'Énergie, Ahmed Arkab, avait appelé les responsables de la BEA à booster et à intensifier l'accompagnement dans le volet exportations, principalement en matière de dérivés des hydrocarbures, rappelle-t-on.

M. O./APS

Prix

## Le pétrole en nette hausse en Asie

Les cours du pétrole progressaient de plus de 1,5%, hier en Asie, après un rapport tablant sur une nette baisse des réserves américaines de brut, dans un contexte de tensions entre Washington et Téhéran au Moyen-Orient. Vers 04h30 GMT, le baril de «light sweet crude» (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en août, pro-

gressait de 1,21 dollar, soit 2,09% à 59,04 dollars, dans les échanges électroniques. Le baril de Brent, référence européenne, pour août, gagnait 1,06 dollar, soit 1,63% à 66,11 dollars. L'organisation professionnelle American Petroleum Institute (API) a estimé que les réserves américaines de brut avaient contre toute attente baissé de

7,55 millions de barils au cours de la semaine achevée le 21 juin, ce qui suggère une forte demande au sein de la première économie mondiale. «Les prix ont flambé à la suite du rapport de l'API mardi soir», a observé Stephen Innes, de Vanguard Markets. «Les prix du pétrole avaient grimpé en raison de l'escalade des tensions au Moyen-Orient. Mais

le rapport de l'API permet de réduire les inquiétudes au sujet de la demande». Les estimations de l'API seront à comparer avec les chiffres officiels du gouvernement américain. Les tensions entre l'Iran et les États-Unis n'ont cessé de grimper depuis l'attaque de deux pétroliers dans le Golfe.

Salem K.

Changes

## L'euro se stabilise face au dollar

L'euro se stabilisait hier face au dollar, après avoir perdu du terrain suite aux propos de membres de la banque centrale américaine moins accommodants qu'anticipé, et dans un marché où dominait la prudence avant le sommet du G20 et la cruciale rencontre Donald Trump-Xi Jinping. Vers 06h10 GMT, l'euro s'échangeait à 1,1364 dollar au lieu de 1,1367 mardi soir. Les cambistes continuaient de digérer les propos tenus la veille par le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), Jerome Powell. L'institution «réfléchit» à une éventuelle baisse des taux d'intérêt face aux incertitudes liées aux tensions commerciales et au ralentissement économique mondial, mais la Fed ne veut pas «surréagir» à des facteurs sus-

ceptibles d'être «temporaires», a-t-il insisté. Le président de l'antenne de la Fed de St Louis, James Bullard, a lui jugé «exagéré» le scénario d'une baisse de taux de 50 points de base en juillet. «Cela suggère qu'une baisse de 25 points de base pourrait être suffisante... Etant donné que M. Bullard est l'un des membres les plus accommodants de la Fed, c'était un message puissant pour le marché, qui pour l'heure se montrait trop optimiste sur les réductions de taux américain», a noté Craig Erlam, analyste du courtier Oanda. «Entre les lignes, le marché a perçu que seules deux hausses de taux pouvaient être envisagées cette année et pas forcément trois comme beaucoup l'ont imaginé jusque-là», réagissait de son côté Joe

Manimbo de Western Union. Le yen, de son côté, perdait un peu de terrain hier face au billet vert, à 107,42 yens pour un dollar contre 107,20 yens mardi soir, et se dépréciait également face à l'euro, à 122,07 yens pour un euro contre 121,84 yens la veille. La devise nipponne reprenait son souffle après s'être hissée mardi à un sommet depuis le début d'année, dopée par l'intensification des tensions entre les États-Unis et l'Iran. «Les marchés restent nerveux en attendant de voir comment se déroulera le sommet du G20, qui se tient vendredi et samedi à Osaka (Japon)», souligne Edward Moya, analyste du courtier Oanda. En marge du sommet, le président américain Donald Trump doit s'entretenir avec son homologue chinois Xi Jinping, une rencontre très sur-

veillée alors que se prolonge la guerre commerciale tous azimuts entre les deux puissances et que les négociations pour y mettre un terme restent au point mort. «Les deux pays devraient probablement afficher des postures de principe avant le rendez-vous, mais en prenant soin ne pas se montrer trop agressif de sorte à ne pas compromettre l'issue de cette rencontre», insistait M. Moya. De fait, les marchés restent sur le qui-vive dans une attitude attentiste : «Les incertitudes sur les discussions sino-américaines (pour résoudre le conflit douanier) persistent largement, et le fossé séparant les deux puissances reste immense», avertissait ainsi Resona Bank dans une note. Vers 06h10 GMT, la devise britannique baissait face au dollar, à 1,2674 dol-

lar pour une livre, comme face à l'euro à 89,66 pence pour un euro. Le franc suisse perdait du terrain face au billet vert, à 0,9764 franc suisse pour un dollar, ainsi que face à la monnaie européenne, à 1,1095 franc suisse pour un euro. La monnaie chinoise continuait de reculer face au billet vert : elle valait 6,8841 yuans pour un dollar contre 6,8798 mardi à 15h30 GMT. L'once d'or valait 1 410,00 dollars contre 1 423,45 dollars la veille au soir. L'or avait profité mardi du regain de tensions géopolitiques, touchant un nouveau plus haut en six ans, à 1 439,65 dollars l'once. Le bitcoin continuait son ascension, et valait 12 502,54 dollars, contre 11 366,24 dollars mardi soir, selon des chiffres compilés par Bloomberg. Agences

Italie

## Déficit public à 4,1% au premier trimestre

L'institut italien de la statistique (Istat) a annoncé, hier, que le déficit public de l'Italie s'est établi à 4,1% du Produit intérieur brut (PIB) au premier trimestre de cette année, soit une légère baisse sur un an de 0,1 point de pourcentage. Les recettes de l'État au premier trimestre ont augmenté de 1,6% sur un an, soit légèrement plus que les dépenses (+1,4%), selon cette même source. Le solde primai-

re (avant paiement du service de la dette) du premier trimestre 2019 est négatif à hauteur de 1,3% du PIB, soit le pire résultat depuis le premier trimestre 2016, précise Istat. Ces résultats ne surprennent pas, les premiers trimestres de chaque année étant en Italie marqués systématiquement par une forte hausse du déficit public et une baisse du solde primaire. Ils interviennent cependant à un moment particulièrement

délicat alors que l'Italie est engagée dans une négociation délicate et difficile avec la Commission européenne qui menace d'ouvrir une procédure disciplinaire à son encontre en raison du niveau de sa dette. Il y a une semaine, le Chef du gouvernement italien, Giuseppe Conte, a indiqué lors d'une sommet européen à Bruxelles que Rome tablait sur un déficit de 2,1% cette année, soit moins que les 2,5% prévus par

la Commission européenne. Au terme d'un bras de fer avec la Commission qui avait rejeté la version initiale du budget italien pour 2019, le gouvernement constitué du Mouvement 5 étoiles (M5S, antisystème) et de la Ligue (extrême droite) a accepté de ramener son déficit public à 2,04% du PIB, contre 2,4% au départ. En 2018, le déficit public a atteint 2,1%, en amélioration par rapport aux 2,4% de 2017. R. E.

Blida

# Plus de 650 millions de DA pour des projets d'aménagement urbanistique à Chiffa

■ Une enveloppe de près de 651 millions de DA a été affectée à la réalisation de projets d'aménagement urbanistique dans la commune de Chiffa (à l'ouest de Blida), a-t-on appris auprès d'un responsable de cette commune.

Par Anissa H.

La commune de Chiffa «a affecté une dotation de près de 651 millions de DA (sur son budget d'équipement et d'aménagement) pour la réhabilitation de nombreux quartiers en son sein», a indiqué le responsable du service des travaux publics auprès de cette commune, Messaoudi Mohamed, en marge d'une visite d'inspection du wali Youcef Chorfa, dans la localité. Il a signalé la destination de cette enveloppe à des projets de bitumage de voies d'accès aux cités et des entrées des villages, d'éclairage public avec la technique LED, de collecte des eaux de pluies et la réalisation de réseaux d'assainissement, entre autres. Le responsable a cité parmi ces projets, déjà concrétisés, le bitumage de la cité Zedri Mahfoudh 4, sur une linéaire de 1 500 m, pour une enveloppe de 15 millions de DA. A cela s'ajoute une opération de bitumage de l'entrée de la cité Kouadria, sur un linéaire de 750 m pour une enveloppe de 6,7 millions de DA,



autre la réalisation d'une voie d'évitement de l'entrée de la commune vers son centre pour 12 millions de DA. Une autre enveloppe de 47 millions de DA a été affectée par la commune de Chiffa, pour la réalisation de nombreux aménagements urbains en son sein. Le projet

lancé en septembre 2017 a connu un arrêt pour des raisons techniques, avant d'être relancé, «dans l'attente de sa réception dans les prochains jours», a indiqué M. Messaoudi. Une autre opération pour la réhabilitation des réseaux d'assainissement de la cité «Kouadria» et du village

«Ahl Oued Thenia» a été lancée au début du mois courant, avec un délai de réalisation fixé à quatre mois. Lors de son inspection de projets au niveau de cette commune, le wali de Blida a annoncé l'affectation à son profit de deux enveloppes, sur le budget initial de la wilaya. La première

de 10 millions de DA, destinée au réaménagement de la cité «Karés», et des 450 logements, au moment où la seconde enveloppe de 140 millions de DA servira à la réalisation d'une polyclinique, qui a longtemps constitué une revendication des habitants de la localité. A. H. /APS

Boumerdès

## Règlement du problème de liquidités lié aux aménagements externes de logements

Le problème de manque de liquidités à l'origine du non-parachèvement des aménagements externes de près de 8000 logements (de différentes formules) à Boumerdès, «a été réglé dernièrement», a affirmé le wali. Yahia Yahiatene, qui a fait cette déclaration à la Radio régionale de Boumerdès, a assuré que le problème de liquidités qui entraînait le parachèvement des aménagements externes de près de 8 000 logements publics localisés et d'éradication de l'habitat précaire (destinés à l'éradication des chalets dans la wilaya) a été

«régulé définitivement et pris en charge par le Trésor public». «Nous allons remédier au retard accusé dans le parachèvement de ces logements, en vue de leur réception avant la fin de l'année en cours», a-t-il soutenu, par ailleurs. Il a signalé que ces travaux d'aménagements, dont la «concrétisation est impérative avant la réception de tout projet de logement, selon les instructions du gouvernement», a-t-il dit, concernent notamment, la réalisation de commodités vitales diverses, dont des établissements éducatifs, des annexes

administratives, de services et de sécurité, pour les nouvelles cités, outre l'éclairage public, le bitumage des routes, et leur raccordement aux réseaux divers (Aep, électricité, gaz...) entre autres. Un total d'au moins 10 500 unités de logements toutes formules confondues sont actuellement en réalisation au niveau de 26 communes de Boumerdès dans l'objectif de leur attribution, «avant la fin de l'année en cours», a, par ailleurs, indiqué le directeur du logement de la wilaya, Nabil Yahiaoui. Près de 4 000 unités de ce programme de loge-

ment en réalisation sont destinées à l'éradication du reste des chalets à travers la wilaya, au moment où le reste sera affecté au profit des bénéficiaires des logements sociaux, a-t-il ajouté. Il a, aussi, fait part du parachèvement actuellement des aménagements externes de près de 5 800 unités de logements de ce programme, au moment où plus de 4 200 autres ont atteint un taux d'avancement estimé à 90%. Ce total de logements attendus à la distribution est inscrit au titre d'un programme global de 40 484 unités, toutes formules confondues,

affecté à la wilaya de Boumerdès depuis 2003, dont 21 245 unités ont été attribuées à ce jour, a ajouté le même responsable. Un autre lot de 8 900 unités du programme suscité est actuellement en réalisation, à travers la wilaya, dont près de 4 000 ont atteint un taux d'avancement estimé à 90%. Quelque 3 600 autres unités enregistrent cependant un retard dans le lancement de leurs chantiers, dû selon M. Yahiaoui, «à un déficit en foncier accusé dans les communes concernées par leur implantation». Cette contrainte a été levée suite à une décision de regroupement de tous ces logements au niveau des deux pôles urbains de Boudouaou et Zemmouri, au niveau desquels des préparatifs sont en cours pour le lancement de leurs chantiers «avant la fin de l'année en cours», a-t-il néanmoins fait savoir. A noter qu'un programme global de près de 89 400 logements de différents segments a été inscrit au bénéfice de la wilaya de Boumerdès, entre 2000 et 2015. A la concrétisation totale de ce programme d'habitat, le parc logement de la wilaya de Boumerdès sera porté à 190 000 unités, contre 100 000 unités en 1999, et 139 000 en 2009. Un fait ayant contribué à la réduction du taux d'occupation par logement de 6,60 en 1999, à 6,13 en 2009, avec une prévision d'atteindre 5,20 personnes par logement à l'avenir. Nabila T.

Mila

## Production prévisionnelle de 3,3 millions de quintaux de céréales attendue

Une production prévisionnelle de l'ordre de 3,3 millions de quintaux de céréales est attendue cette année dans la wilaya de Mila, au terme de la saison moisson-battage, lancée dans la ferme pilote du chahid Youcef Mourad, dans la commune de Chelghoum Laid, selon les estimations des services agricoles. Les données préliminaires indiquent que la production de céréales de cette année sera «abondante», a estimé à cet effet, Messaoud Bendridi, directeur des services agricoles (DSA) au cours des explications fournies sur les lieux aux autorités locales, soulignant que la superficie emblavée a dépassé les 114 800 ha, comparativement à la saison précédente, où la surface dédiée à la culture des céréales était de 109 700 ha. L'extension de la superficie agricole consacrée à la production des céréales, ainsi que la pluviométrie «considérable» enregistrée

dans cette région, ont contribué à assurer un meilleur rendement cette année, dans la filière céréalière, a expliqué le responsable. Par ailleurs, la récolte prévisionnelle des légumes secs attendue cette année dans la wilaya de Mila dépassera la production de l'année précédente, notamment après l'emblavement d'une surface de 5 575 ha, dont la plupart a été réservée à la culture des lentilles, a fait savoir le DSA. Les services agricoles de la wilaya de Mila tablent, par ailleurs, sur une production de plus de 74 524 quintaux de légumes secs, contre une récolte de 73 524 quintaux réalisée la saison précédente sur une superficie de 5 476 ha, a indiqué la même source. Dans le cadre de l'actuelle campagne moisson-battage, des moyens conséquents ont été déployés, entre autres plus de 4 000 tracteurs ainsi que 8 076 accessoires et 617

moissonneuses-batteuses, dont 37 engins mobilisés par la coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS), a-t-on souligné de même source. De son côté, le chef de l'exécutif local, Mohamed Amieur, a déclaré à l'occasion, que les capacités de stockage de céréales dans la wilaya de Mila seront renforcées à la faveur de la réception «au mois d'août prochain» d'un nouveau silo réalisé dans la commune de Telegghema, affirmant que toutes les mesures nécessaires ont été prises en vue d'accueillir la récolte céréalière et de faciliter le travail des agriculteurs. Des mesures de facilitation et d'incitation des agriculteurs pour le renforcement de la production, ont été prises, en outre, en vue d'élargir les superficies irriguées, notamment l'attribution de permis de réalisation de forages destinés à l'irrigation.

R. R.

Nabila T.

Sahara occidental occupé

# Le Polisario saisit le Conseil de sécurité sur l'expulsion d'avocats

■ Le Front Polisario a fermement condamné l'expulsion menée à Laâyoune occupée par les autorités marocaines contre des observateurs internationaux qui devaient assister au procès de la journaliste sahraouie Nazha El Khalidi, poursuivie pour ses activités de défense des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés.

Par Amel O.

Dans une lettre adressée lundi à l'actuel président du Conseil de sécurité de l'ONU, l'ambassadeur koweïtien Mansour al-Otaibi, le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies, Sidi Mohamed Ammar, a dénoncé la décision arbitraire des autorités d'occupation marocaines d'expulsion d'observateurs internationaux espagnols et américains dès leur arrivée à l'aéroport de Laâyoune, capitale du Sahara occidental occupé. Le diplomate sahraoui a affirmé que les autorités marocaines ont empêché lundi l'accès à Laâyoune occupée aux avocats espagnols Miguel Angel Jerez, Jose Maria Costa et Ines Miranda, qui ont été pourtant accrédités par le Conseil général du droit espagnol (CGAE). Il a, également, évoqué dans sa lettre, le cas de deux autres membres de l'Association du barreau américain qui ont été expulsés samedi par les autorités marocaines alors qu'ils devaient assister au procès de M<sup>me</sup> El Khalidi en qualité d'observateurs internationaux. Le procès contre la journaliste sahraouie Nazha El Khalidi, accusée d'avoir exercé le métier de journaliste sans autorisation préalable, devait avoir lieu lundi, mais le tribunal de première instance de Laâyoune a décidé, pour la seconde fois, de son report au 8 juillet prochain. «Je voudrais attirer l'attention des membres du

Conseil de sécurité sur notre ferme condamnation de cet acte provocateur qui témoigne une fois de plus des tentatives incessantes du Maroc pour maintenir les territoires occupés du Sahara occidental fermés aux observateurs internationaux et aux journalistes», a souligné le représentant du Front Polisario aux Nations unies. Il a ajouté, dans ce contexte, que l'expulsion répétée du Maroc des observateurs internationaux et des médias du Sahara occidental occupé n'est qu'«une tentative de dissimulation des crimes commis par les forces d'occupation marocaines contre des civils sahraouis».

## Appel à l'ONU pour la protection des Sahraouis

S'élevant contre les pratiques répressives des forces d'occupation marocaines dirigées contre les Sahraouis, M. Ammar a fait état d'une politique de «persécution» et de «violences systématiques» de la part du royaume marocain à l'égard des défenseurs des droits de l'Homme, de militants d'ONG et de journalistes sahraouis et étrangers enquêtant sur la situation des droits de l'Homme dans les territoires occupés. A ce propos, il a cité le récent rapport de l'ONG Reporters sans frontières, qui a souligné que le Sahara occidental, demeure «un désert pour les journalistes» et «un territoire isolé du reste du monde et constitue



une zone interdite aux hommes de la presse». Par ailleurs, le diplomate sahraoui a attiré l'attention du Conseil de sécurité sur la poursuite du fléau des mines anti-personnelles marocaines au Sahara occidental occupé causant de nombreuses victimes parmi des civils. «Le 19 juin 2019, deux Sahraouis ont été grièvement blessés à la suite de l'explosion d'une mine près de Bir Guendouz, un nouvel incident rappelant qu'il est urgent de faire pression sur le Maroc pour qu'il mène des activités de déminage et qu'il respecte les instruments internationaux interdisant l'utilisation de mines terrestres et d'armes

connexes», a souligné le représentant du Front Polisario à l'ONU. Citant le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres qui a insisté à maintes reprises sur la nécessité de surveiller la situation des droits de l'Homme, et ce, de manière indépendante, impartiale, globale et durable dans les territoires sahraouis occupés, afin d'assurer la protection des Sahraouis, M. Ammar a affirmé, dans ce sillage, qu'il est «essentiel que le Conseil de sécurité exerce les pressions nécessaires sur le Maroc pour que les observateurs des droits de l'Homme et les experts internationaux puissent se rendre au

Sahara occidental sans restrictions et pour qu'ils puissent librement faire état de la situation des droits de l'Homme». Le responsable sahraoui a appelé, en outre, l'ONU à s'engager «juridiquement» et «moralement» pour assurer la protection des droits de l'Homme dans le Sahara occidental occupé, en attendant la décolonisation du territoire conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies, prévoyant le droit inaliénable à l'autodétermination du peuple sahraoui dans le cadre d'un référendum. A. O./APS

## Tunisie

### Pétition en vue d'un recours contre les amendements de la loi électorale

Plus de 50 élus tunisiens ont signé la pétition en vue d'un recours contre les amendements de la loi électorale votés par le Parlement la semaine dernière, a fait savoir le député de Nidaa Tounes, Fadhel Ben Omrane, ajoutant que le nombre de signatures recueillies a battu tous les records. Ben Omrane, cité par l'agence tunisienne TAP, a assuré que le recours a été déposé, dans les délais, auprès de l'Instance provisoire de contrôle de la constitutionnalité des projets de lois.

Il concerne tous les articles amendés qui, a-t-il dit, sont entachés de plusieurs irrégularités et en violation avec le droit international. Intenter un recours contre la loi en question requiert la signature de 30 députés avant de le déposer auprès de l'Instance provisoire de contrôle de la constitutionnalité des projets de loi, conformément à l'article 18 de la loi organique relative à l'Instance. Au total, 51 députés ont signé la demande de recours déposée lundi auprès de

l'instance provisoire de contrôle de la constitutionnalité des lois, qui tient lieu de Cour constitutionnelle en attendant que le Parlement se mette d'accord sur la composition de cette dernière.

«Nous attendons la décision dans les dix jours qui viennent», a expliqué mardi Fatma Mseddi, élue du parti présidentiel Nidaa Tounes. D'après toujours Ben Omrane, les signataires de la

pétition appartiennent au groupe parlementaire de Nidaa Tounes, au groupe démocrate, à l'allégeance à la patrie outre le Front populaire (avant sa dissolution) et des élus hors groupes.

Le Courant démocrate avait annoncé lundi son retrait des concertations au sujet des recours contre la constitutionnalité de la loi électorale dans sa version amendée. D'après Ghazi

Chaouachi, membre du groupe démocrate, le contenu de la pétition représente le principal point de divergence avec les députés de Nidaa Tounes qui contestent les articles présentés par le gouvernement sur les associations, alors que le Courant démocrate dénonce les articles relatifs au seuil électoral, au quotient électoral et à l'interdiction des Rcdistes. Le projet de loi orga-

nique portant amendement de la loi organique n 2014-16 du 26 mai 2014, relatif aux élections et aux référendums a été adopté, en plénière, dans son intégralité, avec 128 voix pour, 30 contre et 14 abstentions.

Ce projet de loi devrait entrer en vigueur une fois publié au «Journal officiel» de la République tunisienne.

Farid M.

## Libye

### L'envoyé de l'ONU et le Premier ministre discutent d'une solution à la crise

Le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Ghassan Salamé, s'est entretenu mardi avec le Premier ministre libyen soutenu par les Nations unies, Fayez Serraj, pour discuter de la résolution de la crise que traverse actuellement le pays. «Au retour d'une tournée dans l'est de la Libye, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, Ghassan Salamé, et son adjointe aux affaires politiques, Stephanie Williams, ont rencontré

Fayez Serraj, Premier ministre et chef du Conseil de la présidence, afin de discuter des derniers développements et de faciliter la recherche de moyens permettant de résoudre la crise», a déclaré la Mission d'appui des Nations unies en Libye. M. Salamé a récemment rencontré un certain nombre de responsables dans l'est de la Libye, notamment Agila Saleh, président de la Chambre des représentants de l'Est, et le général à la retraite Khalifa Haftar avec qui il

a discuté du dialogue politique entre les différentes parties libyennes et de la manière de résoudre la crise qui touche le pays. Les forces commandées par Haftar mènent une campagne militaire depuis début avril pour arracher le contrôle de la capitale Tripoli au gouvernement de M. Serraj. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les combats ont fait à ce jour 739 morts et 4 407 blessés, dont des civils.

R. M.

Pièces de rechange automobile

## Développer l'industrie automobile à travers des centres techniques



Animée par Ali Zidane

L'expert industriel, Abdelaziz Kezzar, a mis en exergue lundi à Alger la nécessité de créer et de développer des centres techniques et de laboratoires agréés dans les différents métiers de la filière de fabrication de pièces de rechange pour assurer un contrôle efficace de conformité. «La réussite de l'activité de fabrication de la pièce de rechange pour l'industrie automobile est tributaire de la création et le développement de centres techniques et de laboratoires agréés dans les différents métiers de cette activité», a précisé M. Kezzar dans une communication intitulée «Production et commercialisation des composants et pièces de rechange pour les véhicules. Quelques solutions pour lutter contre la

contrefaçon» présentée lors de la 5<sup>e</sup> édition du Colloque international sur la contrefaçon en Algérie organisé par le World Trade Center-Algiers. «Ces organismes serviront de services

d'appui et d'assistance aux sous-traitants, pour l'élaboration des dossiers techniques, et de services de contrôle pour l'homologation des pièces de rechange fabriquées ou importées», a-t-il expliqué. L'expert est également revenu sur l'état des lieux du secteur automobile en Algérie, expliquant qu'il y a un marché primaire qui vient à peine de démarrer et a besoin de se structurer davantage pour assurer son développement et sa pérennité. Et d'autre part, il existe un marché secondaire, celui de la pièce de rechange, très dynamique, mais complètement déstructuré, selon l'expert.

Il également souligné que «le parc automobile en Algérie est

de 6 millions de véhicules», tandis que «le parc automobile vieillissant est de plus 50% des véhicules lesquels ont plus de 20 ans». Selon l'expert, «la consommation relative en pièces de rechange, elle, est estimée à 1,5 milliard de dollars pour l'année 2018». Abordant ce qu'il a qualifié de «paramètres aggravants», M. Kezzar a relevé «la mauvaise qualité de la pièce de rechange, mise sur le marché (pièces contrefaites), d'une part, et l'absence de procédures et de moyens rigoureux de contrôle de la conformité des pièces de rechange importées». Ainsi, pour les pièces de rechange d'origine, le fabricant certifie que les pièces ont été fabriquées confor-

mément aux spécifications et normes de production du véhicule automobile, fournies par le constructeur. L'accès des équipementiers aux normes et spécifications techniques approuvées par le constructeur est conditionné par le lien contractuel entre les deux parties et seules les entreprises choisies par le constructeur pourront bénéficier de l'appellation pièce de rechange d'origine, figurent aussi parmi les conditions citées par l'expert. Pour les pièces de rechange importées, il est exigé la présentation de tous les documents justifiant la relation contractuelle entre le constructeur et l'équipementier et le certificat de conformité de la pièce.

Ford

### Mustang Shelby GT500 se dote de 760 ch

Ford mustang GT500 2020



Ford dévoile la puissance de sa nouvelle Mustang Shelby GT500. Avec 760 ch, elle devient la Mustang la plus puissante jamais sortie.

Au mois de janvier, Ford levait le voile sur la nouvelle version GT500 de sa Mustang, donnant quelques informations sur son moteur ainsi que son niveau de performances. Toutefois, la firme de Dearborn laissait encore planer un certain mystère sur la puissance exacte du V8 surali-

menté, affirmant seulement qu'il dépasserait la barre des 700 ch.

Aujourd'hui, c'est par un bref communiqué que Ford annonce simplement les niveaux de puissance et de couple de son nouveau fleuron. On apprend ainsi que cette Shelby GT500 2020 développe 760 ch et 847 Nm, grâce à son V8 5.2 compressé. Elle devient ainsi la Mustang la plus puissante de l'histoire. Concernant les performances, la marque ne donne pas plus d'informations, le seul chiffre communiqué pour le moment étant le 0 à 100 km/h, abattu en 3,5 s environ.

Rappelons que la précédente Mustang GT500, sortie en 2013 et basée sur la cinquième génération, développait déjà 671 ch. Ce niveau de puissance avait ensuite été dépassé en 2017 par la féroce Shelby Super Snake, qui revendiquait 670 ch et pouvait même atteindre 750 ch en option, grâce à l'ajout d'un compresseur supplémentaire. Malgré tout, cette nouvelle Mustang GT500 ne devient pas le muscle car la plus puissante du marché, la Dodge Challenger

Demon, conservant une longueur d'avance avec ses 840 ch. Cette dernière avait toutefois été conçue essentiellement pour les drag-races. La nouvelle Mustang Shelby GT500 sera commercialisée à l'automne prochain, mais elle devrait être réservée au marché nord-américain.

Moteurs truqués

### Daimler contraint de rappeler 60 000 véhicules en Allemagne



L'agence allemande de l'automobile (KBA) a contraint le constructeur automobile Daimler à rappeler 60 000 voitures en Allemagne, sur lesquelles le constructeur automobile est soupçonné d'avoir installé des logiciels pour truquer les émissions, a affirmé samedi le quotidien Bild. «Une enquête était en cours depuis avril et nous confirmons ces informations», a déclaré un porte-parole du groupe. Le constructeur automobile était visé depuis plusieurs mois par une enquête des autorités de régulation allemandes qui concernait les modèles Mercedes-Benz GLK 220 CDI, fabriqués entre 2012 et 2015. Le logiciel en question réduit les émissions de particules nocives des véhicules durant la période des tests. Sur

la route toutefois, ces véhicules dégagent des quantités d'émissions nocives au-dessus des limites réglementaires. L'autorité allemande avait déjà ordonné l'an dernier à Daimler de rappeler 700 000 véhicules dans le monde, dont 280 000 en Allemagne, pour l'installation de logiciels illégaux. Le constructeur a fait appel de cette décision. Daimler est en outre menacé depuis février de sanction financière dans le cadre du scandale du dieselgate par le procureur de Stuttgart. Les enquêtes sur ce scandale du diesel ont commencé en Allemagne en 2015, quand Volkswagen a admis avoir truqué 11 millions de véhicules, dont 2,4 millions vendus en Allemagne.

Peugeot-Citroën

### Inauguration de la nouvelle usine de PSA à Kénitra, au Maroc

Le constructeur automobile français PSA (Peugeot, Citroën, DS, Opel, Vauxhall) a inauguré jeudi au Maroc une nouvelle usine d'une capacité de production de 100 000 véhicules par an, avec l'objectif de doubler d'ici à 2021 le volume de ses ventes dans la zone Afrique-Moyen-Orient. Le roi Mohammed VI a inauguré les locaux de la nouvelle usine lors d'une cérémonie sous haute surveillance, au cours de laquelle a été présentée la version électrique de la nouvelle Peugeot 208, qui devrait avoir une autonomie de 320 kilomètres avant de devoir être rechargée. La venue du roi marque «le lancement officiel des travaux de construction de la deuxième phase (...) de cette usine de nouvelle génération, conçue pour des véhicules thermiques et électriques», a indiqué Moulay Hafid Elalamy, le ministre marocain de l'Industrie.

L'usine, située près de Kénitra, à environ 200 km au sud du port de Tanger Med, a été inaugurée après des phases de test ces dernières semaines, ont indiqué les organisateurs.



Depuis décembre, le site produisait déjà les moteurs destinés aux 208, les citadines de Peugeot, également produites en Slovaquie, selon la même source. La capacité de production sera progressivement augmentée à 200 000 véhicules par an. A la signature de l'accord de principe, en 2015, PSA avait affiché son objectif de lancer une «offensive commerciale» en Afrique. L'unité de Kénitra, qui comptera à terme 2 500 salariés et 1 000 intervenants en sous-traitance, a été construite en quatre ans sur une zone industrielle classée «zone franche» où se sont installés plusieurs équi-

pementiers automobiles. «Avec cet écosystème, PSA a créé 19 000 emplois directs» grâce aux investissements du groupe et des équipementiers, s'est félicité Moulay Hafid Elalamy.

PSA affiche un taux d'intégration de 60% (pièces fabriquées sur place), en phase avec ses engagements auprès du ministère marocain de l'Industrie qui a fait du développement d'«écosystèmes» son cheval de bataille. Au total, l'installation du groupe au Maroc a entraîné l'ouverture d'une soixantaine d'entreprises dont 27 «greenfields» (créations nouvelles), selon des sources concordantes.





Golfe

# L'Iran joue l'apaisement

■ Téhéran semble jouer l'apaisement depuis hier, après une première réaction très ferme à l'annonce de sanctions américaines à caractère éminemment politique sur fond de tensions exacerbées dans le Golfe et sur la question nucléaire iranienne.



P.H. &gt; D.R.

Rosa C.

Le président Hassan Rohani s'est entretenu par téléphone avec son homologue français Emmanuel Macron et l'a assuré que son pays ne cherchait «la guerre avec aucun pays», pas même les États-Unis, selon l'agence officielle Irna. Sur la question de l'accord sur le nucléaire iranien conclu en 2015 à Vienne, et menacé depuis que les États-Unis en sont sortis unilatéralement en mai 2018, M. Rohani a cependant répété à M. Macron la déception des Iraniens face à ce que Téhéran estime être l'inaction des Européens. Notant que l'adhésion de son pays à ce pacte «était conditionnée aux promesses européennes visant à

assurer les intérêts économiques de l'Iran», écrit Irna, M. Rohani a averti que son pays serait amené à réduire davantage les engagements auxquels il a souscrit s'il «ne parvient pas à bénéficier de l'accord». Ces propos contrastent avec le contenu d'une note rédigée par l'amiral Ali Shamkhani, secrétaire général du Conseil suprême de la sécurité nationale, publiée mardi par l'agence Fars, proche des ultra-conservateurs. Dans ce document, l'officier, écrit qu'il n'y a plus rien à attendre des Européens et que la République islamique appliquera «résolument» la deuxième phase de son «plan de réduction» de ses engagements en matière nucléaire dès le 7 juillet. En d'autres termes, l'Iran recommencerait

dès cette date à enrichir de l'uranium à un degré prohibé par l'accord de Vienne (la limite est fixée par ce texte à 3,67%) et relancerait son projet de construction d'un réacteur à eau lourde à Arak (centre), mis en sommeil. Les propos de M. Rohani laissent plutôt entendre qu'il reste du temps pour inverser le cours des choses. Par l'accord de Vienne, Téhéran s'est engagé à ne jamais chercher à se doter de l'arme atomique, et à limiter drastiquement son programme nucléaire en échange de la levée partielle des sanctions internationales qui asphyxiaient son économie. Mais le président américain Donald Trump, qui accuse l'Iran de chercher à obtenir l'arme atomique et d'être responsable de tous les maux du Moyen-Orient, a engagé son pays dans une campagne de «pression maximale» sur la

République islamique. Les sanctions extraterritoriales américaines réimposées depuis août 2018 contre Téhéran ont conduit les principaux clients de Téhéran à renoncer officiellement à lui acheter du brut et isolent l'Iran du système financier international, privant ainsi le pays des bénéfices qu'il attendait de l'accord de Vienne. En réaction, Téhéran a annoncé le 8 mai qu'il cessait de se sentir tenu par deux seuils fixés par l'accord de Vienne concernant ses réserves d'uranium enrichi et d'eau lourde. Téhéran a également adressé un ultimatum jusqu'au 7 juillet aux autres États parties au pacte de Vienne (Allemagne, Chine, France, Grande-Bretagne et Russie) pour l'aider à contourner les sanctions américaines, faute de quoi l'Iran passerait à la deuxième phase de son «plan de réduction» de ses engagements. Téhéran a déjà indiqué que ses réserves d'uranium (faiblement enrichi devraient passer au-dessus de la limite des 300 kg aujourd'hui. Cela risque d'amener l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à constater une violation iranienne alors que cette agence onusienne a jusqu'ici certifié que l'Iran respectait ses engagements pris à Vienne. Paris a jugé mardi qu'une «violation iranienne» du pacte serait «une grave erreur». Les incertitudes autour de l'avenir de cet accord interviennent dans un contexte d'extrême tension entre Téhéran et Washington. Mardi, l'Iran a accu-

sé les États-Unis d'avoir «fermé de façon permanente la voie de la diplomatie», au lendemain de l'annonce de nouvelles sanctions américaines. La réaction de l'Iran est «insultante», a répliqué le président Trump. Les sanctions américaines de lundi, d'une portée essentiellement symbolique, visent le numéro un iranien Ali Khamenei tandis que le chef de la diplomatie Mohammad Javad Zarif, visage de la politique iranienne de détente voulue par M. Rohani, devrait être placé sur la liste des sanctions «cette semaine». Ces sanctions viennent s'ajouter à une spirale d'accusations et d'incidents, dont des attaques d'origine inconnue contre des pétroliers et la destruction le 20 juin d'un drone américain par l'Iran dans la région stratégique du Golfe. Mardi, la Russie a dénoncé les nouvelles sanctions américaines comme «déstabilisatrices» et dit disposer d'informations selon lesquelles le drone américain abattu se trouvait «dans l'espace aérien iranien», comme l'assure Téhéran. Washington affirme que l'incident a eu lieu dans l'espace aérien international. M. Trump a prévenu mardi que toute attaque iranienne contre des intérêts américains ferait l'objet de représailles «écrasantes». Selon Irna, M. Rohani a déclaré à M. Macron que Téhéran répondrait «avec détermination si les États-Unis veulent pénétrer illégalement dans les eaux territoriales iraniennes».

R. C.



## Commentaire

Orgueil

Par Fouzia Mahmoudi

La défaite lors de l'élection municipale d'Istanbul du parti présidentiel turc est surtout la défaite d'Erdogan. Ce dernier, incapable d'accepter la défaite de son candidat à l'élection de mars dernier, avait fait invalider le scrutin et exiger un retour aux urnes des électeurs stambouliotes. Mal lui en a pris, la petite défaite de son candidat s'est transformée en gifle électorale lors du second scrutin, jetant le discrédit sur le président turc. Pour sa première apparition publique depuis l'échec cuisant subi par son parti, Recep Tayyip Erdogan a promis de tirer les leçons «du message transmis par le peuple». S'adressant mardi aux députés de son groupe parlementaire à Ankara, le numéro un turc a expliqué que le Parti de la justice et du développement (AKP, islamo-conservateur) qu'il dirige, allait se réunir prochainement afin de déterminer «ses manquements, ses erreurs, ses désaccords». «Conformément à notre ligne politique, nous ne pouvons pas être en colère contre le peuple, lui en vouloir ou le blâmer», a-t-il expliqué à ses députés, les incitant à «ne pas rester sourds au message du peuple». Aucune information n'a toutefois filtré sur les réformes auxquelles lui et sa formation pourraient consentir afin de regagner les faveurs de la population. Interrogé sur la perspective d'un remaniement ministériel, Erdogan l'a d'emblée écarté. Selon lui, le régime présidentiel mis en place au printemps 2018 autour de sa personne, doté de tous les pouvoirs, n'est pour rien dans l'échec subi par l'AKP. «Le peuple a accepté et s'est adapté au nouveau système», a-t-il assuré. Un comité présidé par Fuat Oktay, le vice-président, sera formé prochainement pour tenter d'évaluer d'éventuels manquements. Dans les rangs de l'AKP, le silence règne. De rares voix critiques s'expriment sous couvert d'anonymat. «L'AKP est mort mais il ne le sait pas. On attend le cercueil», a expliqué au «Monde» un responsable islamo-conservateur d'Istanbul. Seule exception à la règle, le député AKP Mustafa Yeneroglu a osé critiquer sur son compte Twitter la décision de renouveler l'élection du maire d'Istanbul : «Nous avons perdu la ville parce que nous avons perdu notre autorité morale». L'orgueil de Erdogan l'aura en effet perdu, mettant en avant son aspect le moins reluisant et sa soif de pouvoir et de contrôle. Surtout, la lourde défaite de l'AKP prouve que le parti présidentiel n'est pas insubmersible et que lorsque l'opposition se rassemble, elle peut faire vaciller l'édifice bâti par Erdogan ces vingt dernières années.

F. M.

Nucléaire

## Moon dément toute «impasse» dans les discussions avec Pyongyang

Non, les négociations sur le nucléaire entre Washington et Pyongyang ne sont pas dans une «impasse» : c'est le message qu'a martelé hier le président sud-coréen Moon Jae-in, tout en appelant à la patience après 70 années de «défiance». Dans des réponses écrites à plusieurs médias, M. Moon, qui avait joué un rôle crucial l'an dernier dans le rapprochement entre le président américain Donald Trump et le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un, a également exhorté Pyongyang à reprendre le dialogue pour témoigner de sa volonté d'aller vers la dénucléarisation. Le président sud-coréen, qui doit recevoir ce week-end son homologue américain après le sommet du G20, multiplie les efforts pour relancer un processus de négociations qui semble au point mort depuis le fiasco, en février à Hanoï, du second sommet entre MM. Kim et Trump. Les deux camps n'étaient pas parvenus à un accord sur l'allègement des sanctions internationales pesant sur la Corée du Nord, et sur les mesures que Pyongyang devrait prendre en échange. La Corée du Nord a depuis lors ignoré les appels à de nouvelles discussions, ne maintenant que des contacts minimums avec le Sud.

«Il n'y a pas de raison de voir la situation actuelle comme le signe d'un processus de paix dans l'impasse, juste parce que le rythme est demeuré lent», a expliqué M. Moon. La volonté de MM. Trump et Kim de dialoguer n'a «jamais disparu», a-t-il affirmé, en invoquant notamment le récent échange de lettres entre les deux dirigeants. Dimanche, l'agence officielle nord-coréenne KCNA a affirmé que M. Kim avait reçu de M. Trump une missive au contenu «excellent». Quelques jours plus tôt, ce dernier avait indiqué avoir reçu une lettre «magnifique» et «très chaleureuse» de Kim Jong Un, ajoutant qu'il continuait à faire confiance au Nord-Coréen malgré l'absence de progrès tangibles sur la dénucléarisation. Le président américain a récemment affirmé qu'il n'y avait pas d'urgence à la tenue d'un troisième sommet. Mais M. Moon a affirmé que celui-ci faisait l'objet de discussions en coulisses entre Washington et Pyongyang. En dépit de cette correspondance médiatisée, des responsables américains disent en privé que le Nord n'a pas répondu à la proposition américaine de discussions de travail. Et le ministre sud-coréen de l'Unification a récemment admis que le processus

était au point mort. Le président sud-coréen a appelé à la patience, en raison de décennies d'hostilité entre Washington et Pyongyang. «Les relations hostiles ont duré plus de 70 ans», a-t-il dit. «Il serait difficile de traverser d'un coup un océan de défiance». Les deux camps se sont imputés la responsabilité de l'échec du sommet de Hanoï. Washington a affirmé que Pyongyang demandait la levée de toutes les sanctions en échange d'un désarmement partiel. Le Nord a soutenu de son côté qu'il ne demandait la levée que de certaines sanctions contre le démantèlement de toutes les installations nucléaires de son complexe de Yongbyon. Depuis lors, Pyongyang a accusé Washington de «mauvaise foi» et lui a donné jusqu'à la fin de l'année pour changer de stratégie. Le Nord s'en est notamment pris plusieurs fois au chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo, demandant sa mise à l'écart des discussions au motif qu'il contribuerait à une «mauvaise» atmosphère. Un porte-parole du ministère nord-coréen des Affaires étrangères a encore vu hier «une manifestation de l'hostilité la plus extrême» dans de récents propos de M. Pompeo.

Des chercheurs plaident pour une base académique

# Le lien entre musiques malouf et andalouse sous diagnostic

■ Les participants à une conférence intitulée «le lien entre la musique malouf et la musique andalouse» ont plaidé pour la création d'une base académique à la musique malouf. «Les jeunes nous ont toujours reproché l'inexistence de partitions pour le malouf, alors qu'ils arrivent à trouver facilement celles de la musique classique européenne», a déclaré l'ethnomusicologue et chercheur en musique, Abdelmalek Merouani.



Par Abia Selles

L'ethnomusicologue et chercheur en musique, Abdelmalek Merouani, a estimé, mardi à Constantine, «impératif de don-

ner une base académique à la musique malouf», afin de mieux transmettre cet héritage aux générations futures.

Animant une conférence sur «le lien entre la musique malouf et la musique andalouse» à la bibliothèque principale de lectu-

re publique «Mustapha-Natour» de Constantine, M. Merouani a souligné «la nécessité de codifier cette musique savante» pour mieux la transmettre aux générations montantes.

«Les jeunes nous ont toujours reproché l'inexistence de partitions pour le malouf, alors qu'ils arrivent à trouver facilement celles de la musique classique européenne», a-t-il affirmé, avant de soutenir que «le malouf ne peut plus continuer à être transmis qu'avec l'ouïe uniquement» et qu'il faut «absolument que celui-ci soit porté en partition».

C'est dans ce même ordre d'idées que ce chercheur a déploré «l'absence de recherches universitaires traitant ce genre musical».

Et d'ajouter : «Il est inconcevable que des universités européennes s'intéressent à la musique andalouse en général et au malouf en particulier, pendant que les nôtres délaissent complètement ce qui est censé être

l'âme de notre patrimoine musical».

Au cours de cette conférence, Abdelmalek Merouani est également revenu sur le personnage d'Abou Al Hassan Ali Ben Nafi, surnommé Ziryab, et à qui on prête la fondation de la musique classique maghrébine et l'introduction de la Noubas qui codifie ce chant.

M. Merouani a ainsi soutenu que les recherches qu'il a effectuées «incitent à affirmer que l'histoire aujourd'hui répandue de Ziryab serait une histoire romancée, fortement alimentée par une imagination mystique». Se référant aux biographies d'Ibrahim et d'Ishak El Mossouli, mais également à celle de Ziryab, ainsi qu'au contexte politique, social et culturel des dynasties des Omeyyade, Abbasside et Andalous, ce chercheur a indiqué que les recherches historiques autour de Ziryab «laissent apparaître de multiples failles et des anachronismes flagrants».

Enseignant au Conservatoire municipal des arts de Constantine «Abdelmoumen-Bentouba» et à la faculté des arts et de la culture de l'Université Salah-Boubnider (Constantine3), Abdelmalek Merouani est l'auteur de nombreux ouvrages sur «El tubu» (les modes) les «bachraf» et les «tawachi» du malouf constantinois. Il est également l'auteur de «Ziryab et la musique arabe, entre mythe et réalité».

A. S./APS

## AGEND'ART

**Dar Abdeltif (El-Hamma, Alger)**  
29 juin à 19h :

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel organise un concert de musique avec l'artiste Mehdi Laïfaoui qui présentera son projet «Trab Project».

**Opéra d'Alger Boualem-Bessayah**  
27 juin :

Spectacle en hommage à Meriem Fekkai, organisé par la Fondation Abdelkrim-Dali.

L'Orchestre de la Córdoba d'Alger, sous la direction de M. Naguib Kateb, accompagnera les artistes Nardjess, Nadia Benyoucef et Lila Borsali, avec la participation du ballet de l'Opéra d'Alger.  
Entrée : 800 DA.

**Galerie d'art de l'Hôtel Sofitel (El Hamma, Alger)**  
Jusqu'au 18 juillet :

Exposition de peinture «Réminiscences» de l'artiste Fadila Lejbjaoui.

**Théâtre de verdure Laadiflici (Boulevard Frantz-Fanon, Alger)**

Jeudi 27 juin à 20h30 :

Keral Productions présente un concert de Kendji Girac

**Palais des Raïs (Bastion 23)**

Jusqu'au 20 juillet :

Exposition autour du patrimoine de la ville de Tlemcen

**Galerie d'art Ifru Design (139, Bd Krim-Belkacem, Témely)**

Jusqu'au 12 juillet :

Exposition de peinture «Aéro-Bleu» de Smail Ouchen.

**Musée public national d'art moderne et contemporain d'Alger**

Jusqu'au 31 juillet :

Le MaMa, le Goethe Institut d'Alger et Habibi Funk présentent l'expo «Planète Malek - Une rétrospective», en hommage au compositeur Ahmed Malek.

## Oued Rayah à Mostaganem

# Des experts plaident pour la protection du site préhistorique

Des chercheurs et archéologues ont plaidé, mardi à Mostaganem, pour la protection du site préhistorique de Oued Rayah, situé dans la commune de Sidi Ali (Est de Mostaganem) contre le rejet anarchique des déchets inertes.

Le chef d'une équipe de fouilles au niveau du site, Abdelkader Derradji, de l'université d'Alger, a indiqué, au terme de l'opération de fouilles effectuée du 13 au 25 juin courant, qu'un enfouissement est causé par le rejet anarchique des déchets inertes affectant ce site archéologique, le plus important du littoral algérien.

M. Derradji a fait savoir que cette dernière opération a été menée sur une propriété d'un citoyen, riveraine du site qui remonte à la période préhistorique (entre 800 000 et 1 000 000 d'années avant JC), alors que le restant de l'oued connaît des actions répétées de rejet d'ordures comme le plastique, le caoutchouc, les débris et autres déchets inertes. Le chercheur en patrimoine et président de l'association du club intellectuel de Mostaganem, Noureddine Ould El Bey, a déclaré, à la presse, pour sa part : «Nous sommes inquiets pour ce site menacé par l'extinction à cause du rejet des déchets

solides posés à l'entrée du site».

Ces déchets ne menacent pas seulement le site mais altèrent aussi le paysage et détruisent l'écosystème de l'oued, a-t-il souligné, qualifiant cela de «crime culturel et environnemental» à l'encontre de cet héritage humain et appelant les autorités locales à intervenir en urgence pour le sauver.

Le site Oued Rayah a été classé parmi les biens culturels de la wilaya de Mostaganem en vue de sa protection et sa sauvegarde, en vertu des articles 28 et 29 de la loi 04-98 portant protection du patrimoine culturel.

L. N.

## La procession de Sidi Cheikh à El Bayadh

# Un rituel ancré dans l'histoire de la région

La procession «Rakb» de Sidi Cheikh, un rituel annuel dédié au saint patron de cette région, est une tradition ancrée dans les esprits des populations de la wilaya d'El Bayadh et de wilayas voisines.

Une occasion pour Labiodh Sidi cheikh de se rappeler aux bons souvenirs de cette personnalité religieuse soufie dont elle porte le nom, de se remémorer ses qualités et permettre aux nouvelles générations d'être baignées de son aura et de s'inspirer de ses bonnes actions. Labiodh Sidi Cheikh, commune située au sud-ouest de la wilaya d'El Bayadh, continue à perpétuer cette procession qu'on appelle aussi «waâda». Une waâda, mais aussi un point de ralliement qui a eu un flux important de visiteurs du pays et de

l'étranger pour redonner vie à ce rituel ancré dans l'histoire de la région et remémorer le Cheikh, de son vrai nom Sidi Abdelkader Ben Mohamed Ben Slimane Ben Abi Smaha, né dans les environs de la région d'Arbaouet, à une vingtaine de kilomètres du cheflieu de daïra de Labiodh Sidi Cheikh.

Maâzouz Boubekour, spécialiste en histoire et patrimoine de la région et chercheur en soufisme, souligne que Sidi Cheikh, un grand soufi dont se targue de l'appeler les habitants de Labiodh Sidi Cheikh et d'El Bayadh en général, faisait partie des Ulémas du soufisme les plus en vue. Il fut le fondateur de la zaouia et de la tariqa «cheikhia» qui compte plusieurs adeptes aussi bien en Algérie qu'à l'étranger. «Tout au long de sa vie, il

était une référence pour ceux qui désiraient apprendre les sciences religieuses. On venait de partout pour s'abreuver en savoir et pour acquérir le secret des valeurs morales et spirituelles du cheikh», a-t-il dit.

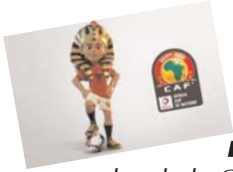
Ce rendez-vous annuelle accueille près de 10 000 visiteurs, selon les organisateurs, sur fond de spectacles de cavalerie, de fantasia et de baroud, connu chez les habitants de la région «El Alfa» où les cavaliers, soit plus de 400, viennent de différentes wilayas du pays pour donner un ton particulier à cet événement annuel.

Les jeux équestres sont accompagnés de rencontres poétiques en Melhoun, animés par des cavaliers qui racontent l'histoire et le riche patrimoine de cette région au milieu des visi-

teurs à «El Ferraa», une cour adjacente à la zaouia et au mausolée de sidi Cheikh.

Au programme de cette fête de trois jours, figurent, en bonne place, des conférences au niveau du centre culturel islamique de Labiodh Sidi Cheikh portant sur l'aspect historique et spirituel de la tariqa cheikhia, animées par des enseignants universitaires et des cheikh de zaouias.

A cette occasion, il est prévu l'organisation d'une exposition de photos historiques sur la résistance de cheikh Bouâmama contre l'occupation coloniale française, en plus d'une exposition sur l'habit traditionnel des mouridine (adeptes) de cette tariqa soufie, selon le président de l'antenne du centre culturel islamique, Djamel Mahi. F. H.



Groupe B/Algérie-Sénégal

## L'EN souhaite confirmer

■ La sélection nationale de football joue ce soir son deuxième match comptant pour la phase des poules de la Coupe d'Afrique des Nations, dans ce groupe B, en donnant la réplique au Sénégal, l'autre grand favori du groupe en compagnie de l'Algérie.

Par Mahfoud M.

Les hommes de Djamel Belmadi qui ont remporté la première rencontre face au Kenya souhaitent confirmer lors de cette empoignade et ajouter trois autres points qui leur permettront de prendre option pour la qualification au second tour. Le driver de la sélection nationale a sa petite idée sur l'adversaire et attend une réaction de ses poulains pour tenter de prendre le dessus sur cette formation du Sénégal qui aura la même ambition, à savoir prendre les trois points du succès pour se qualifier au prochain tour. Il ne devrait pas y avoir de gros changements dans l'effectif pour cette rencontre, étant donné que tout le monde est prêt pour relever le défi. Il n'y a que Bensebaini qui a souffert de quelques bobos mais ce ne devrait pas l'empêcher de prendre sa place dans le groupe. Le Sénégal, lui, sera privé des services de son défenseur cen-

tral Salif Sané, blessé à la cheville. La première nation africaine au dernier classement Fifa (22<sup>e</sup>) va bénéficier du retour de son attaquant-vedette Sadio Mané, vainqueur de la Ligue des champions avec Liverpool. Tout le monde sait que la mission ne sera pas facile face aux Lions de la Térangua qui sont décidés à jouer le titre lors de cette édition et ont fait une grosse impression lors de leur premier match face à la Tanzanie. Constellé de stars, à l'image de l'attaquant de Liverpool, Sadio Mané et le milieu de terrain de Naples, Koulibaly, le Sénégal fera tout son possible pour remporter les trois points de la rencontre. Sur le plan des statistiques, en effet, l'Algérie abordera cette affiche avec un ascendant psychologique important pour n'avoir jamais perdu face au Sénégal en phase finale de la CAN. Et les deux derniers matchs disputés à la CAN-2015 et 2017 s'étaient soldés respectivement par une victoire (2-0) et un nul (2-2). Il

est clair qu'il s'agit d'un match très tactique entre deux techniciens qui se connaissent bien, à savoir Belmadi côté algérien, et Aliou Cissé côté sénégalais, et la victoire sourira au coach qui saura contrer l'autre. Aussi, on attendra beaucoup des attaquants algériens que sont Baghdad Bounedjah et Riad Mahrez qui se donneront à fond pour assurer la victoire aux Verts. Cette rencontre sera dirigée par le controversé arbitre zambien Janny Sikazwe, suspendu pour «mauvaise performance» avant d'être blanchi par la Confédération africaine (CAF). Le réferee zambien (40 ans) sera assisté du Soudanais Waleed Ahmed Ali et de l'Erythréen Testagioghis Berhe.

M. M.



Les Verts tenteront de remporter un deuxième succès

### Groupe F/Cameroun-Guinée-Bissau (2-0) Les Lions restent indomptables

Tenant du titre, le Cameroun ne lâchera pas sa couronne continentale si facilement. Le sélectionneur des Lions Indomptables, Clarence Seedorf, a prévenu tout le monde avant l'entrée en lice de son équipe ce mardi face à la Guinée-Bissau (2-0), dans le cadre de la 1<sup>re</sup> journée du groupe F. Et ses joueurs ont fait le boulot, comme des grands, même si tout n'a pas été facile contre de valeureux adversaires.

Ce sont d'ailleurs les Guinéens qui se procuraient la première occasion franche de cette rencontre, mais la frappe de Pele passait finalement à quelques centimètres de la cage d'Onana ! Un premier avertissement. À la pause, la domination camerounaise ne faisait aucun doute, mais les Lions ne parvenaient pas à se montrer dangereux. Dès le retour des vestiaires, le capitaine Choupo-Moting sonnait rapidement la révolte.

D'une belle frappe aux 16 mètres, le Parisien obligeait Mendes à se détendre. Puis, plus rien... ou juste une petite frayeur signée Manconi, qui manquait de peu l'ouverture du score sur un superbe tir lointain. Alors que les deux équipes se dirigeaient vers un match nul, soit une très mauvaise opération pour le Cameroun, Banana faisait finalement trembler les filets en reprenant un corner de la tête (67'). Quel soulagement pour les Lions !

#### Bahoken marque sur son premier ballon !

Le Cameroun se réveillait enfin. Et deux minutes plus tard, Bahoken profitait d'une partie de billard dans la surface pour doubler la mise sur son premier ballon (69') ! Les hommes de Seedorf se mettaient à l'abri, et



heureusement pour eux, puisque Piqueti pensait égaliser mais sa tête heurtait finalement le poteau, et Soares manquait l'immanquable sur corner dans la foulée... Fidèle à son statut de favori, le Cameroun démarre donc bien sa CAN et prend provisoirement la tête du groupe F, en attendant la rencontre entre le Ghana et le Bénin plus tard dans la soirée. Deux adversaires redoutables que la bande à Choupo-Moting rencontrera par la suite. Face à eux, il ne faudra pas attendre la seconde période pour commencer à jouer...

### Alors que la FAFa risque d'être sanctionnée Les Verts privés de leurs fans

Les Verts seront privés pour ce match face au Sénégal de la majeure partie de ses fans qui ne pourront pas prendre leurs places dans les tribunes en raison de la nouvelle méthode conçue par le pays organisateur qui ont vendu les billets des rencontres sur le net. Les supporters de toutes les équipes ont pu accéder à la plateforme de la commission d'organisation de cette édition et ont acheté les billets de leurs fans, alors que ceux de l'EN n'étaient pas au courant de cette nouvelle disposition. Ils pensaient pouvoir acheter ces billets de la manière traditionnelle auprès des guichets du stade du 3-Juin du Caire. Pour ce match face au Sénégal, le plus grand nombre de billets ont été réservés et achetés par les fans... égyptiens

qui souhaitent voir de plus près les deux vedettes algérienne, Riad Mahrez, et sénégalaise, Sadio Mané, eux qui ont l'habitude de les voir sur le petit écran, suivant leurs performances dans le championnat anglais qui a la cote en Egypte, en raison de leur compatriote Salah qui évolue avec Sané aux Reds de Liverpool. Le président de la FAF, Zetchi, présent au Caire, a essayé de désamorcer la crise en demandant au président du de la commission d'organisation de faire une faveur aux supporters algériens et a même acheté 600 tickets qu'il a offerts à certains supporters. Par ailleurs, on croit savoir que la FAF risque d'être sanctionnée en raison du jet de fumigènes lors du premier match face au Kenya.

M. M.

Ghana-Bénin (2-2)

### Le Ghana surpris par les Ecureuils



Considéré comme un caduc du continent, le Ghana n'a pas assuré son objectif en concédant un match nul contre le Bénin pour son entrée en lice dans la CAN 2019, ce mardi soir (2-2).

Le bourreau des Blacks Stars a été un joueur qui a bourlingué dans divers clubs français au début de sa carrière : Mickaël Poté. L'attaquant béninois a trou-

vé le chemin des filets à deux reprises. D'abord en débloquant la situation dès la deuxième minute (2') puis en égalisant après l'heure de jeu (63').

Entre temps, les frères Ayew avaient frappé pour le Ghana. Têtes d'affiches offensives de leur nation, les deux anciens Marseillais ont répondu aux attentes. André Ayew a égalisé après l'ouverture du score (9') tandis que Jordan avait permis aux Black Stars de reprendre l'avantage avant la mi-temps (2-1).

Un avantage que le Ghana n'a pas su conserver, malgré sa supériorité technique et athlétique. Les Ghanéens échouent donc à rejoindre le Cameroun en

de s'entraîner», a précisé une source proche de l'équipe à l'AFP, dans des propos relayés par le quotidien, le porte-parole de la Fédération nigériane de football (NFF), Ademola Olajire, confirmant également que «le problème est résolu». «La NFF a reçu aujourd'hui une partie des fonds alloués au tournoi, et est en train de les convertir en dollars pour payer les joueurs et les responsables», a précisé ce dernier. Pour rappel, le Nigeria avait débuté son tournoi par un court succès contre le Burundi. Les Super Eagles demandaient le versement de leurs primes après

### Nigeria Les joueurs se révoltent

devenu récurrente au fil des années, la problématique des primes a encore touché la sélection du Nigeria à l'occasion de cette Coupe d'Afrique des Nations 2019. Avant-hier, durant la séance d'entraînement, les Super Eagles ont effectué une courte grève pour réclamer le versement de leurs primes, selon les informations de «L'Equipe». Les coéquipiers d'Alex Iwobi ont ensuite boycotté la conférence de presse d'avant-match programmée à la veille de leur deuxième rendez-vous du tournoi, face à la Guinée. Un problème rapidement résolu après une discussion entre le capitaine et les autres joueurs. «Le capitaine a parlé aux joueurs, leur a demandé d'être compréhensifs, et l'équipe a finalement accepté



ce match. Un match dont la préparation avait été perturbée par une alerte sérieuse, vendredi, lorsque l'attaquant des Girondins de Bordeaux, Samuel Kalu, a été victime d'un malaise en raison d'une déshydratation. La nouvelle, alarmante dans un premier temps, a laissé place à des informations rassurantes dans la soirée, Gernot Rohr certifiant que son joueur se portait bien et pourrait rejouer.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Des avocats de Tizi-Ouzou marchent pour un changement «radical» du système

PLUSIEURS dizaines d'avocats ont participé mercredi à une marche pacifique à Tizi-Ouzou pour réitérer leur revendication pour un changement «radical» du système de gouvernance et demander la libération des manifestants interpellés lors de la marche populaire de vendredi dernier à Alger, a-t-on constaté. La procession a démarré du siège de la cour de justice, sis à l'entrée Ouest de la ville. Les avocats qui ont revêtu leurs robes noires pour l'occasion, ont déployé l'emblème national et le drapeau amazigh. Tout au long de la marche, les avocats, qui ont bravé la canicule exceptionnelle de cette journée en marchant de la cour de justice vers le carrefour Djurdjura pour aboutir à la placette du musée, ont déployé des banderoles et scandé des slogans pour demander la libération immédiate de tous

les manifestants détenus, rappeler que «l'identité amazighe en tant que composante de l'identité nationale est reconnue dans la loi suprême du pays», réclamer «une justice indépendante» et réaffirmer leur «attachement à l'unité nationale». Lors de cette manifestation, des membres du Collectif des avocats pour le changement et la dignité (CADC) ont rappelé que ce Collectif s'est constitué dans les dossiers des manifestants détenus et qu'un «appel a été introduit, en contestation à la mise en détention provisoire de ces détenus, par le collectif d'avocats d'Alger». Dans une déclaration rendue publique par le CADC, ce même collectif a réitéré son engagement et sa disponibilité pour la prise en charge judiciaire de tous les dossiers en relation avec la révolution populaire pacifique. K. L.

### Tizi-Ouzou

## Des travailleurs communaux réclament l'amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles

DES CENTAINES de travailleurs communaux ont battu le pavé mercredi à Tizi-Ouzou pour soutenir des revendications socio-professionnelles, à l'appel de la Fédération des travailleurs communaux affiliée au Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (Snapap), a-t-on constaté. Du campus universitaire de Hasnaoua, situé à la nouvelle-ville, jusqu'à l'ancienne gare, à la sortie Ouest de la ville, les travailleurs, venus de la plupart des communes de la wilaya, ont réitéré, à travers des pancartes et slogans, leurs principales revendications, essentiellement d'ordre socioprofessionnel. Il s'agit, entre autres, de l'amélioration de leurs conditions de travail et la révision de la réglemen-

tation de travail, notamment, le statut particulier des travailleurs communaux et autres revendications d'ordre salarial. La décision de recourir à ces actions périodiques, à savoir deux jours de grève cyclique, les lundi et mercredi, et une marche tous les 15 jours, a été prise, pour rappel, lors d'une assemblée générale de la Fédération des travailleurs communaux, le 25 mai dernier. Les travailleurs ont également exprimé, lors de cette manifestation, leur adhésion aux revendications exprimées par la dynamique populaire en cours depuis le 22 février dernier, visant le changement radical du système de gouvernance et l'instauration d'un Etat de droit.

L. O.

### À raison de 3 milliards m<sup>3</sup>/an

## Renouvellement pour dix ans du contrat gazier algéro-italien

LA COMPAGNIE nationale des hydrocarbures, Sonatrach, a signé, mercredi à Alger, un accord avec le groupe énergétique italien «Ente nazionale per l'energia elettrica» (ENEL) pour le renouvellement de leur contrat de vente/achat de gaz naturel pour une durée de dix ans. L'accord a été paraphé par le vice-président de Sonatrach, en charge de l'activité commercialisation, Ahmed Mazighi, et par le directeur commercial du groupe ENEL Claudio Machetti, en présence du P-dg de Sonatrach, Rachid Hachichi. Etalé sur huit ans avec deux ans supplémentaires optionnels, ce contrat assure à l'Italie un approvision-

nement de 3 milliards de m<sup>3</sup> par an, par Sonatrach. Présent à la cérémonie de signature, le P-dg de Sonatrach, Rachid Hachichi, a indiqué que la conclusion de cet accord est «le fruit des efforts de Sonatrach qui consacre, depuis des années, beaucoup d'énergie et de ressources à la problématique du renouvellement de ses contrats gaziers de long terme». Rappelant la signature le 16 mai dernier d'un nouveau contrat de vente/achat de gaz naturel avec l'autre groupe italien «ENI», étalé sur dix ans à raison de neuf milliards de m<sup>3</sup>/an, M. Hachichi a souligné que ces deux accords permettent à Sonatrach d'assurer un nou-

veau remplacement de douze milliards de m<sup>3</sup> de gaz au profit de l'Italie pendant une dizaine d'années à partir de 2020». A cet effet, il a également estimé que «grâce à ce nouveau contrat, Sonatrach pourra maintenir et consolider sa place comme fournisseur fiable de l'Italie». Pour sa part, M. Machetti a estimé que la signature de ce nouveau contrat est «une continuité de l'histoire qui a commencé en 1991, soit presque 30 ans de relations, entre Sonatrach et ENEL». Affirmant que l'Algérie demeure le principal fournisseur de gaz naturel pour ENEL, M. Machetti a tenu à «remercier» Sonatrach, qui a, a-t-il estimé, «compris» les

à l'appel ont exigé la libération et l'acquiescement des manifestants arrêtés vendredi dernier à Alger. Des slogans et chants ont été scandés et entonné «Libérez l'Algérie», «Libérez les détenus», «Mazalaghe Dhimazighane : nous sommes toujours des Amazighes et nous le resterons», «Adala Adala, Adala Moustakila : Justice indépendante». Selon des grévistes, «cette action se veut pour dénoncer les arrestations et la détention arbitraire des jeunes qui ont brandi le drapeau identitaire qui ne signifie rien de plus que la fierté de ces jeunes de leur identité». Il est utile de noter que parmi les manifestants arrêtés se trouvaient deux jeunes d'Ouzellagane, un jeune de Tazmalt (Béjaïa) et un autre

de Haïzar (Bouira). Par ailleurs, des avocats de l'ordre de Béjaïa «travaillent pour déposer plainte contre une députée pour propos raciaux, appel au meurtre et atteinte à l'unité nationale», a-t-on appris hier. H. C.

## Makouda Une personne tuée dans un accident de la route

UNE PERSONNE a trouvé la mort dans un accident de la route survenu avant-hier sur la RN 72 reliant Tizi Ouzou à Tigzirt à hauteur du lieu Zaouia relevant de la commune de Makouda. Selon les indications fournies par la cellule de communication de la Protection civile, le drame s'est produit vers 17h suite au dérapage d'un véhicule avant de percuter un arbre causant le décès de son conducteur âgé de 28 ans. H.M.

### Accident de la route

## Un mort et trois blessés à Mascara

UNE PERSONNE a trouvé la mort et trois autres ont été blessés dans un accident de la route survenu dans la commune de Menouar (Mascara), a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de la Protection civile. Le chargé de la communication de cette direction, le lieutenant Tahar Mehenni, a indiqué que l'accident s'est produit mardi aux environs de 19 heures au niveau du douar Ouled Abbadi (Menaouar), suite à une collision entre un taxi et un camion semi-remorque. Le conducteur du taxi est mort sur place et trois autres passagers ont été blessés grièvement. Y. N.

## interdiction du drapeau berbère



Louviss

Djalou@hotmail.com

### Béjaïa

## Rassemblement de soutien des avocats aux manifestants incarcérés

■ En réponse à l'arrestation et à la mise sous mandat de dépôt vendredi dernier de 18 manifestants lors de la 18<sup>e</sup> manifestation d'Alger entrant dans le cadre du mouvement populaire du 22 février, les robes noires de l'ordre de Béjaïa se sont données rendez-vous hier à l'intérieur de la cour locale pour un rassemblement de protestation et surtout de soutien aux manifestants incarcérés à la prison d'El-Harrach.